

CHARTRES MMA SPORT
GOLF
PRESTATIONS
GOLFIQUES
2012



SOMMAIRE

COURS DE GOLF

COURS COLLECTIFS..... Page : 3

COURS INDIVIDUELS..... Page : 4

LICENCE FÉDÉRALE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE LICENCE..... Page : 5

ACCÈS AUX PARCOURS

TICKETS DE PARCOURS

PARTICIPATION AUX ABONNEMENTS ANNUELS..... Pages : 6 et 7

PARTICIPATION AUX GREEN FEES EXTERIEURS..... Page : 7

ANNEXE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRESTATIONS et COUTS..... Page : 8

INFORMATIONS

TARIF DES COURS INDIVIDUELS DES PROS..... Page : 9

I. COURS COLLECTIFS

- Détail de la prestation :

Les cours collectifs sont proposés à tou(te)s les adhèrent(e)s, et sont organisés chaque année.

Ces cours sont placés sous la responsabilité de Jean Marie KULA, Professeur attaché au Golf de Maintenon.

Afin que ces cours apportent aux adhérents tout le bénéfice qu' ils en attendent, les stagiaires sont regroupés en trois catégories spécifiques :

- 1) « Débutants » → 12 heures de Cours comportant : Etiquette, comportement et rythme de jeu. Apprentissage des bases du Golf (Geste, posture et technique générale) au Practice.
- 2) « Confirmés » → 8 heures de cours comportant : Renforcement des bases « Débutant », Mise en place du « Petit jeu ». Test « Parcours ».
- 3) « Compétition » → 8 séances d' 1h30 comportant : Grand jeu – Petit jeu – Chipping au Practice. Séance Spéciale Driving. Bunkers et coups spéciaux en situation de jeu. Putting (Routine & Technique). Approche mentale (comportement – Routine et Stratégie) avec accompagnement sur le parcours. Préparation spécifique pour une journée de Championnat Corpo avec accompagnement le jour de la compétition

Il est précisé que la demande d' accès aux cours « Débutants » peut être renouvelée une fois par les stagiaires concernés.

L' inscription aux cours Collectifs se fait chaque année en Novembre lors de l' inscription à la section. Le planning est établi avec le Professeur de Golf et communiqué aux stagiaires à l' issue.

Le tarif appliqué par le professeur de golf est indiqué sur le tableau récapitulatif en annexe.

- Participation de la Section CHARTRES MMA SPORT GOLF

- 1) « Débutants » → La participation annuelle est de : 90€ 00 (Quatre vingt dix € uros)
- 2) « Confirmés » → La participation annuelle est de : 23€ 00 (Vingt Trois € uros)

Pour Rappel : La participation de 23€ 00 pour les cours « Confirmés » correspond à la subvention habituellement affectée aux cours individuels, elle ne sera donc pas versée si un adhérent venait à prendre également des cours Individuels.

- 3) « Compétition » → La participation annuelle est de : 53€ 00 (Cinquante trois € uros)

i La participation de 53€ 00 pour les cours « Compétition » correspond à un forfait global affecté à ce type de cours. Aucune autre subvention ne sera donc versée si un adhérent venait à prendre également des cours Individuels.

i Le coût des balles de practice est à la charge des stagiaires, et fera l' objet pour tous les participants ; d' une facturation annuelle (à la fin des cours) au prorata de leur participation et de la consommation globale de tous les cours.

II. COURS INDIVIDUELS

- Détail de la prestation :

Les cours individuels sont proposés à tou(te)s les adhérent(e)s pour un maximum de quatre cours pris en charge pour partie par la Section Golf.

A) Sur l' infrastructure du Golf du Bois d' Ô :

Les plages horaires des cours individuels seront à retenir directement auprès du professeur du Bois d' Ô, Bertrand EVAIN.

✪ Important : En cas d' absence de l' adhérent(e) au cours qu' il aura retenu, le coût total du cours sera dû.

Le montant de la participation de l' adhérent lui sera réclamé par le professeur du Bois d' O, Bertrand EVAIN (Voir Informations sur tableau récapitulatif en annexe)

L' adhérent(e) paiera le tarif appliqué par le professeur de golf. (Voir § Informations)

B) Sur l' infrastructure du Golf de Maintenon :

Les plages horaires des cours individuels seront à retenir directement auprès du professeur du Golf de Maintenon, Jean Marie KULA (Tél. : 02.37.27.18.09 ou 06.80.93.72.23)

- Le ou les cours individuels seront à régler en totalité par l' adhérent auprès du professeur du Golf de Maintenon.

✪ Important : En cas d' absence de l' adhérent(e) au cours qu' il aura retenu, le coût total du cours sera dû.

Le tarif appliqué par le professeur de golf est indiqué sur le tableau récapitulatif en annexe.

- Participation de la Section CHARTRES MMA SPORT GOLF

La participation de la section CHARTRES MMA SPORT GOLF correspond à un forfait de **Vingt trois € uros (23) € uros** pour un **maximum de Quatre (4) cours.**

- l' adhérent(e) fournira un justificatif au Trésorier qui lui réglera la participation de la Section CHARTRES MMA SPORT GOLF.

Cette mesure s' applique indistinctement pour les deux Golfs de Maintenon et du Bois d' Ô.

III. PARTICIPATION AUX FRAIS DE LICENCE :

La licence F.F.G. qui comporte une assurance responsabilité civile ET individuelle accident, est valable toute l'année et lors de séjours dans le monde entier.

Elle garantit donc le pratiquant, lui donne la possibilité de passer la carte verte et est nécessaire pour avoir le droit d'accès aux parcours.

La licence est enfin obligatoire pour l'inscription en compétitions, et elle permet une entrée privilégiée sur les systèmes d'information fédéraux : Minitel, Audiotel, Internet.

La section CHARTRES MMA SPORT GOLF souhaitant encourager la prise de licence par ses adhérents, celle-ci est obligatoire pour tous les nouveaux adhérents de première année.

Remarque : Le renouvellement des licences sera effectué chaque année en Décembre, les adhérents le préciseront lors du remplissage de leur fiche annuelle d'adhésion à la section

- Détail de la prestation :

La participation aux frais de licence annuelle est proposée à tou(te)s les adhérent(e)s quelle que soit leur catégorie.

- Coût et participation de la Section CHARTRES MMA SPORT GOLF :

La participation de la section CHARTRES MMA SPORT GOLF est de Vingt (20) € uros par licence Adulte, et de Cinq (5) € uros par licence Jeune ou « Fin de Saison ».

III.1. DELIVRANCE DES LICENCES :

La section CHARTRES MMA SPORT GOLF est habilitée à délivrer les licences.

Sur la foi de la fiche d'adhésion remplie par l'adhérent, CHARTRES MMA SPORT GOLF initialisera les demandes auprès de la F.F.G.

Un appel de cotisation spécifique sera adressé aux adhérents pour le règlement de la part non prise en charge

L'adhérent recevra à son domicile la licence valable pour l'année en cours.

Pour les adhérents qui souhaiteraient se licencier dans un autre Club que CHARTRES MMA SPORT GOLF, il est précisé que :

- l'acquisition de cette Licence, se fera directement par l'intéressé(e) auprès du Club de son choix, et qu'aucune subvention ne sera versée par Chartres MMA SPORT GOLF.

IV TICKETS DE PARCOURS / PARTICIPATION AUX ABONNEMENTS ANNUELS.

- Détail de la prestation :

Cette prestation concerne la fourniture, **à tous les adhérents**, soit de tickets de parcours à prix réduits en Carnet complet de 40 Tickets exclusivement proposés pour le Golf du Bois d' Ô, soit de carnets de parcours de 5 green fees 9 et/ou 18 Trous pour le Golf de Maintenon.

Nous informons les adhérents que l' utilisation des tickets est placée sous leur entière responsabilité.

De ce fait, toute fourniture de carnets de tickets à des personnes non adhérentes à CHARTRES MMA SPORT GOLF est interdite et sera passible de sanctions.

IV.1. CONDITIONS GOLF DU BOIS D' Ô



Golf - Club-House - Restaurant
Lieu-dit "Le Gland"
28170 Sainte Maixme Hauterive
Tél. 02 37 51 04 61

Pour accéder au parcours, il vous sera demandé :

1) En semaine :

- * 2 tickets pour un parcours de neuf trous
- * 4 tickets pour un parcours de dix-huit trous.
- * 7 tickets pour un parcours de dix-huit trous « Couple ».

2) Le week-end

- * 4 tickets pour un parcours de neuf trous
- * 6 tickets pour un parcours de dix-huit trous.
- * 10 tickets pour un parcours de dix-huit trous « Couple ».

Les carnets de tickets seront à retirer, auprès de Philippe LEFEUVRE et seront réglés par l' adhérent.

Chaque adhérent(e)s a la possibilité d' acheter autant de carnets que désiré, mais seul le premier carnet fait l' objet d' une subvention.

La participation de la section CHARTRES MMA SPORT GOLF est de vingt cinq (25) € uros par adhérent et par An, pour ce seul carnet complet de quarante Tickets

Il est enfin précisé que les adhérent(e)s qui souhaitent acquérir des carnets supplémentaires, les percevront au Tarif public : 195€

Ces achats se feront auprès du même responsable de la Section

IV.2. CONDITIONS GOLF DE MAINTENON



Le Golf du Château de Maintenon



Cette prestation concerne uniquement le Golf de Maintenon, et **pour les seuls adhérents :**

- **justifiant d' une licence valide pour l' année, et d' un index de classement inférieur ou égal à 38.**

Nous informons les adhérents que l' utilisation des tickets est placée sous leur entière responsabilité.

Il est rappelé que les tickets à prix réduits sont **réservés au seul usage exclusif des adhérents**, et ne peuvent donc être utilisés en paiement des droits de jeu de leurs invités éventuels.

Le non respect de ce point sera **sanctionné par la non fourniture définitive de carnet de tickets de parcours, sans préjuger d' autres sanctions qui pourront être prises par le Bureau de la section Golf.**

L' offre tarifaire s' entend comme suit :

- Un prix de green fee au tarif préférentiel de :

1) En semaine :

- 17€ pour un 9 Trous
- 22€ pour un 18 Trous

2) Le week-end

- 34€ pour un 9 Trous
- 44€ pour un 18 Trous

Le tarif public appliqué par le Golf de Maintenon est indiqué sur le tableau récapitulatif en annexe.

La vente des carnets de parcours du Golf de Maintenon sera assurée toute l' année par le Président, et les commandes des adhérents seront satisfaites dans les meilleurs délais.

Pour bénéficier de cette prestation, les adhérents devront présenter, à la caisse du golf, leur carte personnelle d' adhésion à CHARTRES MMA SPORT GOLF ainsi que leur licence.

IV.3. PARTICIPATION ABONNEMENT ANNUEL ;

La participation aux abonnements annuels que les adhérents peuvent souscrire auprès de nos Golfs partenaires n' est plus, à compter de 2012 pris en charge

V. PARTICIPATION AUX GREEN FEES EXTERIEURS.

La participation Forfaitaire aux green fees extérieurs n' est plus prise en charge à compter de 2012.

VI. ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRESTATIONS GOLFIQUES

PRESTATIONS	NOMBRE PRIS EN CHARGE	COÛT Unité	COÛT TOTAL	PARTICIPATION / NÉGOCIATION DE LA SECTION	A CHARGE DE L' ADHERENT
Cours Collectifs Débutants Durée : 1 heure	11h	15€ /h	165€	90€	75€
Cours Collectifs Confirmés Durée : 1 heure	8h	15€ /h	120€	23€	97€
Cours Collectifs Compétition Durée : 1heure 30	12h	15€ /h	180€	53€	127€
Cours Individuels	4			23€	
Frais de Licence Adultes	1	49€	49€	20€	29€
Frais de Licence Jeunes	1	10€	10€	5€	5€
Golf du Bois d' Ô Carnet de 40 Tickets de Parcours	1	195€	170€	25€	170€
Golf de Maintenon Carnet de 5 Tickets Parcours 18 Trous Semaine	1	155€	155€	45€	110€
Golf de Maintenon Carnet de 5 Tickets Parcours 9 Trous Semaine	1	125€	125€	40€	85€
Abonnement Annuel	1	Suppression de la prise en charge forfaitaire			
Green Fee extérieur	1	Suppression de la prise en charge forfaitaire			

VII. INFORMATIONS

Tarif des Cours dispensés par **Bertrand EVAIN** au Golf du Bois d' Ô.

TYPE DE COURS	½ Heure	1 Heure
Individuels	22€	40€

Tarif des Cours dispensés par **Jean Marie KULA** au Golf de Maintenon.

TYPE DE COURS	½ Heure	1 Heure
Individuels	30€	50€